

# Tunisie : profil macroéconomique et commercial

## Opportunités et enjeux dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECA

Yohannes Ayele et Sherillyn Raga

Février 2023



Série de notes de synthèse de l'ODI-GIZ sur la ZLECA

### Messages clés

- En 2022, la croissance du PIB de la Tunisie était estimée à 2,2 %. Selon les prévisions, elle devrait rester modeste en 2023, la viabilité de la dette publique, la stabilité financière, le contexte politique fragile, les prix élevés des marchandises et la détérioration de l'environnement à l'échelle mondiale étant susceptibles de la tirer vers le bas.
- La Tunisie a été un importateur net de biens, son commerce total (exportations + importations) de biens et services atteignant une moyenne annuelle de 104 % du PIB de 2011 à 2021. Les principales exportations de la Tunisie sont les machines et l'équipement. Toutefois, compte tenu de l'augmentation de la demande mondiale de produits en plastique, de vêtements, de pièces détachées d'avions et d'hélicoptères, d'instruments médicaux et dentaires, de chaussures et de produits en fer, mais également de l'efficacité de la Tunisie dans ces domaines, un renforcement du soutien de ces exportations pourrait présenter une véritable opportunité.
- En 2021, le commerce intra-africain de biens représentait 7,5 % du commerce de biens de la Tunisie. Suite à l'augmentation des prix du gaz et du pétrole, la balance commerciale de la Tunisie avec l'Afrique est devenue déficitaire de 2018 à 2020, avant de redevenir excédentaire en 2021. Les coûts du commerce avec la plupart des pays africains sont plus élevés que ceux des échanges avec certains pays européens (p. ex. la France, l'Allemagne, l'Italie). Cela s'explique en partie par la proximité de la Tunisie avec l'Europe : les coûts de transport des marchandises par voie maritime sont moins élevés que ceux du transport par route vers la plupart des pays africains.

- Depuis 2016, les flux d'IDE vers l'industrie ont dépassé ceux destinés au secteur de l'énergie. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2022, les flux d'IDE ont enregistré une augmentation de 20 % par rapport à la même période de l'année 2021, plus de la moitié de ces flux profitant au secteur manufacturier. Il convient toutefois de noter que le flux d'IDE en 2021 reste inférieur au niveau de 2018.
- Pour la Tunisie, la ZLECA est susceptible de générer une croissance des exportations intra-africaines plus élevée que pour les autres pays africains. La Tunisie collabore avec des partenaires internationaux afin de renforcer ses capacités en vue des négociations et de la mise en œuvre des phases I et II de la ZLECA. Elle a en outre rejoint l'Initiative du commerce guidé (GTI) du secrétariat de la ZLECA. Enfin, la Tunisie pourrait bénéficier d'une accélération de la finalisation de son projet de stratégie ZLECA ainsi que d'une extension de l'assistance à la facilitation des échanges au niveau des entreprises ou encore d'incitations pour les entreprises à commercer dans le cadre de la GTI/la ZLECA.

# Remerciements

---

Les auteurs tiennent à remercier Maximiliano Mendez-Parra et Ranya Trabelsi pour leurs commentaires sur les versions précédentes du rapport, ainsi que Julianne Cullen pour son aide lors des recherches. Les auteurs remercient également la GIZ pour son soutien financier octroyé au nom du gouvernement allemand. Les opinions présentées dans cette publication sont celles de l'auteur·e (des auteurs) et ne reflètent pas nécessairement celles de la GIZ ou de l'ODI. Tout commentaire adressé à [y.ayele@odi.org.uk](mailto:y.ayele@odi.org.uk) sera le bienvenu

## À propos de cette publication

Cette note vise à informer les parties prenantes concernées, y compris le secteur privé et les expert·e·s non ZLECA, sur la situation économique actuelle de la Tunisie et la mise en œuvre de la ZLECA dans le pays. Il s'agit d'une mise à jour de la première édition d'un document sur le profil macroéconomique et commercial de la Tunisie publié par l'ODI en février 2022. Les données et informations de cette mise à jour ont été collectées entre novembre 2022 et février 2023.

Cette série de notes de synthèse de l'ODI-GIZ fait partie d'un projet plus vaste intitulé « Programme de soutien de la GIZ à la ZLECA ». Elle soutient les partenaires de la GIZ aux niveaux continental (Commission de l'Union africaine, secrétariat de la ZLECA), régional (actuellement la Communauté d'Afrique de l'Est et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ; le projet de Communauté de développement de l'Afrique australe) et national dans les négociations entourant la ZLECA et sa mise en œuvre.

Avis de non-responsabilité : le contenu de cette publication a été élaboré rapidement afin de fournir des idées et une analyse préliminaire sur un thème donné. Il a été relu et édité mais les processus rigoureux habituels n'ont pas nécessairement été appliqués.

## À propos des auteur·rice·s

Yohannes Ayele est agent de recherche principal à l'ODI. Avant d'occuper son poste actuel, il a travaillé comme chercheur à l'Observatoire britannique de la politique commerciale à l'Université du Sussex, étudiant principalement l'analyse quantitative du commerce international, les entreprises dans le commerce international, les accords de libre-échange et la politique commerciale. Il est titulaire d'un doctorat en économie de l'université d'Aarhus et d'une maîtrise en économie de l'université de Copenhague.

Sherillyn Raga est chargée de recherche à l'ODI. Sherillyn possède une dizaine d'années d'expérience professionnelle dans le domaine de la recherche orientée vers les politiques, couvrant la macro-économie, l'intégration financière, le commerce et l'investissement dans les contextes asiatique et africain. Avant de rejoindre l'ODI, elle a travaillé à la banque centrale des Philippines, au Fonds monétaire international et à la Banque asiatique de développement. Sherillyn est titulaire d'une maîtrise en économie du développement de l'Université d'Oxford (Royaume-Uni).

# 1 Développements socio-économiques récents

Plus d'une décennie après la révolution tunisienne de 2011, le pays reste confronté à un environnement politique fragile et n'a pas encore récolté les fruits économiques de ses efforts en faveur de la transition démocratique. De 2012 à 2019, l'économie tunisienne a enregistré une croissance annuelle moyenne de 2 %, c'est-à-dire inférieure à la croissance annuelle moyenne de 4% enregistrée au cours de la décennie précédant la révolution de 2011<sup>1</sup>(FMI, 2021b). L'économie tunisienne a été dominée par le secteur des services, lequel représente environ 63 % du produit intérieur brut (PIB) en moyenne de 2011 à 2019, suivi par l'industrie manufacturière (16,3 %), l'agriculture (10,2 %), l'exploitation minière et les services publics (5,9 %) et la construction (4,6 %).<sup>2</sup> Après la révolution, la part des exploitations minières et des services publics dans le PIB a chuté pour atteindre 5,7 % (moyenne de 2012 à 2019) contre 9,6 % durant la décennie précédente (moyenne de 2001 à 2010).<sup>3</sup> Alors que la part de la population vivant dans l'extrême pauvreté avec moins de 2,15 \$ par jour (parité de pouvoir d'achat 2017, PPA) est restée inférieure à 1 % (Tableau 1), la part de la population « vulnérable » vivant avec moins de 5,50 \$ par jour est passée de 16,7 % à 20,1 %, soit à environ 2,4 millions de personnes en 2020 (Banque mondiale, 2021). Avec un taux de 15,8 %, le chômage est resté élevé durant la dernière décennie (2010 à 2021). Les femmes (23 %) et les jeunes (37 %) sont ici particulièrement touchés, ce qui contribue à alimenter les tensions sociales.

**Tableau 1 Données nationales et indicateurs sociaux de la Tunisie**

<b>Capitale</b> : Tunis			
<b>Superficie</b> : 164 150 km <sup>2</sup> , Afrique du Nord			
<b>Langues</b> : arabe, français			
<b>Religion</b> : islam			
<b>Monnaie ; taux de change</b> : dinar tunisien (DT) ; 1 USD = 3,25 DT (moyenne de la période 2022)			
	<b>2000</b>	<b>2010</b>	<b>2022/dernières données</b>
Population (millions)	9,7	10,6	12,26
Taux de dépendance (%) <sup>1</sup>	46,4	33,7	36,4
Espérance de vie (ans)	73,7	75,4	73,8
Nombre moyen d'années de scolarité	5	6,6	7,4
Revenu national brut par habitant (en dollars constants PPA 2017)	7576	10 309	10257
Taux de pauvreté (% de la population vivant avec moins de 2,15 \$ par jour, PPA 2017)	4,4	1,5	0,1 <sup>2</sup>
Taux de chômage (%)	14,9	13,1	15
Indice d'inégalité entre les sexes <sup>3</sup>	0,394	0,29	0,259
Indice de développement humain <sup>4</sup>	0,658	0,72	0,731

Notes : 1 Taux de dépendance des jeunes (0 à 14 ans) par rapport à la population en âge de travailler (15 à 64 ans) ; 2 À partir de 2015 ; 3 Indice plus élevé = inégalité entre les sexes plus élevée ; 4 Indice plus élevé = développement humain plus important

Sources : Statistiques Tunisie (2022); PNUD (2022); Banque mondiale (2022).

<sup>1</sup> Calcul des auteurs basés sur les données du FMI (2022a).

<sup>2</sup> Calcul des auteurs basés sur les données de l'UNDESA (2022).

En 2020, la pandémie de Covid-19 a affecté le contexte économique et sociopolitique déjà fragile de la Tunisie. Le PIB a reculé de 8,7 % (FMI, 2022a), soit la plus forte contraction depuis 1956. La pandémie a notamment eu un impact négatif sur le tourisme, les transports et l'industrie des câbles automobiles et des textiles orientée vers l'exportation (FMI, 2021b). Au cours de l'année, plus de 80 000 petites et moyennes entreprises ont fait faillite ou ont quitté le pays (France24, 2022). En réponse, le gouvernement a déployé à partir de septembre 2021 des mesures budgétaires représentant 3,5 % du PIB, soit un taux inférieur à celui des mesures prises dans les pays à faible revenu (4 %), les marchés émergents (5 %) et les économies avancées (23%) (FMI, 2021c). La baisse des recettes publiques associée à l'augmentation des dépenses publiques et au contexte de la Covid-19 a creusé le déficit budgétaire de la Tunisie, portant la dette publique à 77,8 % du PIB en 2020 selon le dernier rapport sur la dette publique du gouvernement tunisien (MDF, 2023), soit un peu moins que les estimations du FMI (82,8 % du PIB, voir tableau 2).

En 2021, la croissance économique a atteint 3,3 %, un rebond dû à la reprise dans tous les secteurs, à l'exception de l'agriculture qui a souffert de conditions climatiques défavorables. Toutefois, l'économie tunisienne a été confrontée à de nouveaux défis liés aux retombées (p. ex. prix élevés des marchandises) du conflit russo-ukrainien. La Banque centrale de Tunisie (BCT, 2022) indique que la croissance économique en 2022 a diminué pour atteindre 2,2 %. Le déficit commercial devrait dépasser 8,1 milliards de dollars en 2022, contre 5,2 milliards de dollars en 2021, un niveau encore jamais atteint auparavant. En conséquence, les réserves de change de la Tunisie sont passées de 133 jours d'importation fin 2021 à 101 jours au 30 décembre 2022. Fin novembre 2022, le déficit courant s'était creusé pour atteindre 7,8 % du PIB contre 5,3 % du PIB en 2021. Le taux d'inflation avait également augmenté et était passé de 6,4 % en novembre 2021 à 9,8 % en novembre 2022. Le 30 décembre 2022, la BCT a alors décidé de relever le taux d'intérêt directeur de 75 points de base pour le porter à 8 % et de faire passer le taux d'intérêt de l'épargne minimum à 7 % (ibid.).

Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit pour l'année 2023 une croissance encore plus modeste de 1,6 % (FMI, 2022a) (Tableau 2). Les derniers rapports de la BCT (2022), du FMI (2022a) et de la Banque mondiale (2023) soulignent le haut niveau d'incertitude et le risque de dégradation des perspectives de croissance de la Tunisie découlant de la détérioration de l'environnement mondial, de l'augmentation globale des prix des marchandises liée au conflit russo-ukrainien et des soldes extérieurs et budgétaires du pays. En mars 2022, Fitch Ratings avait initialement abaissé la note de la Tunisie de B- à CCC- (perspectives négatives) en raison de la position extérieure fragile du pays, des risques de liquidité du gouvernement et de l'accès incertain au financement du FMI, avant de finalement la relever à CCC+ en décembre 2022 suite à l'accord au niveau du personnel avec le FMI prévoyant un financement de 1,9 milliard de dollars par le biais de la Facilité élargie de crédit du FMI en octobre 2022 (Fitch Ratings 2022a, 2022b ; FMI, 2022b). Toutefois, le 27 janvier 2023, plus de trois mois après l'accord au niveau du personnel du FMI et compte tenu de l'absence d'approbation finale concernant le financement du FMI, Moody's a dégradé la note de crédit de la Tunisie, notamment en raison de la mise en attente du financement susmentionné, de l'augmentation des risques de refinancement de la dette publique du pays et des pressions sur les réserves de change (Moody's, 2023).

Sans la mise en œuvre de réformes visant à remédier aux faiblesses structurelles de la Tunisie (y compris aux besoins de financement élevés, à la dépendance à l'égard du financement extérieur et au faible niveau de participation du secteur privé et de concurrence) ; à réformer les entreprises publiques ; à inciter le secteur informel à améliorer l'équité fiscale, la Tunisie restera vraisemblablement vulnérable dans les années à venir (FMI, 2021b). En janvier 2023, le gouvernement a présenté son dernier plan de développement (2023-2025, 12,3 milliards de dollars d'investissements publics

prévus), lequel se concentre principalement sur l'investissement du secteur privé (c'est-à-dire les industries, la production de phosphate) et les activités liées aux énergies renouvelables, à la sécurité sociale et à l'éducation (Arab News, 2023).

**Tableau 2 Performances et prévisions macroéconomiques et financières en Tunisie**

	2019	2020	2021	2022p	2023p	2024p	2025p
PIB réel (croissance en %)	1,4	-8,7	3,3	2,2	1,6	2,1	2,4
Investissement total (% du PIB)	19,6	12,3	14,4	15,9	16,3	16,2	16,9
Prix moyens à la consommation (croissance en %)	6,7	5,6	5,7	8,1	8,5	7,9	6,7
Recettes publiques (% du PIB)	26,0	25,5	25,6	28,4	28,2	27,7	27,5
Dépenses publiques (% du PIB)	29,6	34,5	33,2	35,0	33,5	31,1	29,8
Solde budgétaire brut (% du PIB)	-3,6	-9,1	-7,6	-6,6	-5,3	-3,5	-2,3
Solde budgétaire primaire (% du PIB)	-1,0	-5,9	-4,8	-3,5	-2,3	-0,2	1,1
Dette publique brute (% du PIB)	69,0	82,8	81,8	88,8	89,2	87,1	83,5
Balance des paiements courants (% du PIB)	69,0	82,8	81,8	88,8	89,2	87,1	83,5

Note : p signifie prévisions

Sources : FMI (2022a)

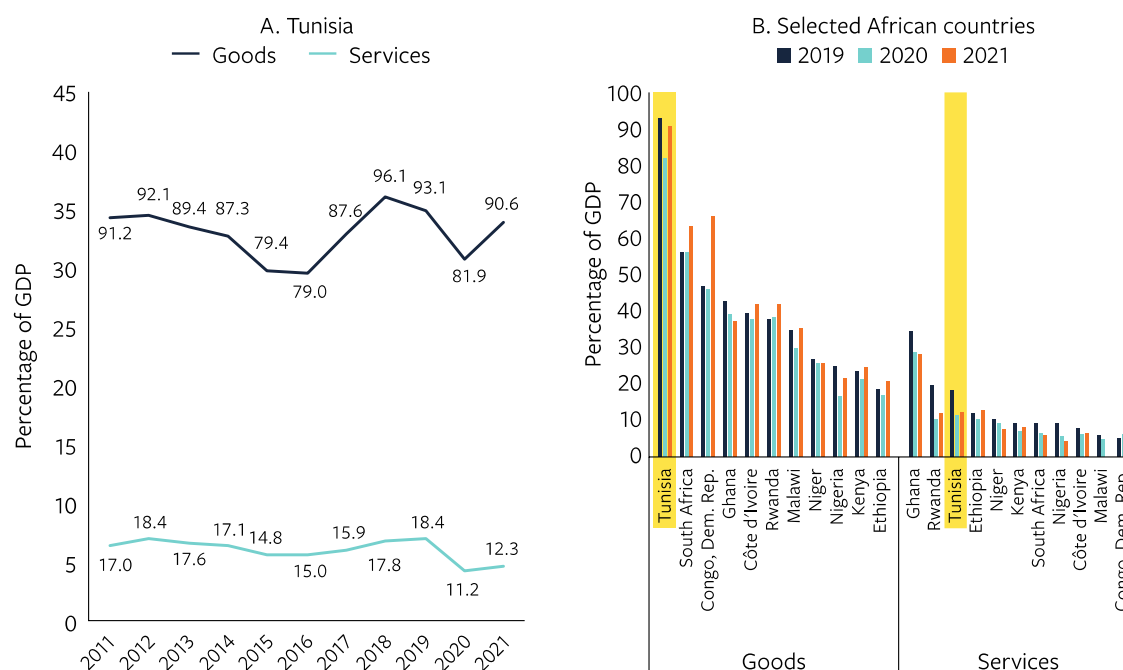
Dans ce contexte, la section suivante (section 2) présente le paysage commercial et l'environnement d'affaires de la Tunisie. Cette section est suivie d'une discussion plus ciblée sur le commerce intra-africain en Tunisie et sur les progrès de la mise en œuvre de la ZLECA (section 3). La section 4 identifie les forces, des faiblesses, les opportunités et des menaces qui pèsent sur la Tunisie en ce qui concerne la maximisation des bénéfices de la ZLECA, et plus généralement du commerce et de l'investissement. La section 5 procède à une conclusion.

## 2 Paysage commercial et environnement d'affaires

### 2.1 Paysage commercial

Le commerce a joué un rôle important dans l'économie de la Tunisie, laquelle a signé 127 accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux (USDoS, 2021). En moyenne, de 2011 à 2021, le commerce total de biens et services (exportations + importations) était équivalent à 104 % du PIB (Figure 1). Durant la dernière décennie, la Tunisie a été un importateur net de biens et services, la valeur de ses importations s'élevant en 2021 à 25,1 milliards de dollars et celle de ses exportations à 19,4 milliards de dollars.<sup>3</sup> Les exportations et les importations ayant reculé dans le même ordre de grandeur durant la pandémie (15 %), le déficit du commerce de biens et services est passé de 5,5 milliards de dollars (14,2 % du PIB) à 4,6 milliards de dollars (11,7 % du PIB) en 2020 avant d'augmenter à nouveau pour atteindre 5,7 milliards de dollars (13,1 % du PIB) en 2021.

**Figure 1 Commerce de biens et services de la Tunisie et de pays africains sélectionnés (en % du PIB)**



Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la CNUCED.

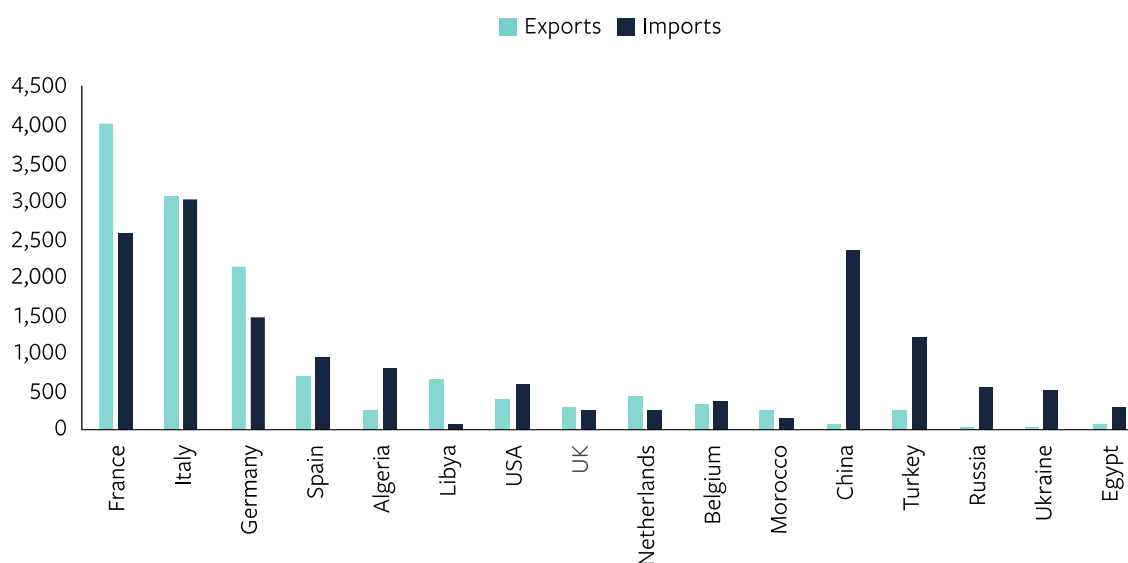
Les exportations tunisiennes sont caractérisées par une grande diversité, le pays ayant exporté de 2015 à 2021 différents produits issus des catégories principales suivantes : les machines et équipements électriques (26 %), les vêtements (11,1 %),

<sup>3</sup> Calculs des auteurs basés sur les données de la CNUCED.

les combustibles minéraux et les produits pétroliers (6%) et les huiles et graisses animales ou végétales (5,1 %).<sup>4</sup> À un niveau plus désagrégé (Hs6-digit), les principales marchandises exportées par la Tunisie sont les conducteurs électriques isolés équipés de connecteurs (6,5 %), l'huile d'olive et ses fractions ainsi que l'huile d'olive vierge (4,1 %), les huiles de pétrole brut et les huiles obtenues à partir de minéraux bitumeux (4 %), les pantalons (3 %) et les conducteurs électriques isolés utilisés dans les véhicules, les aéronefs ou les navires (2,5 %).

Parallèlement, à un niveau agrégé, les principaux produits importés par la Tunisie sont les machines et équipements électriques (14,9 %), les combustibles minéraux et les produits pétroliers (13,8 %), les réacteurs nucléaires, les chaudières, les machines et appareils mécaniques ainsi que leurs pièces détachées (8,9 %), les véhicules autres que chemins de fer et tramways (6,1 %) et les matières plastiques (4,4 %). À un niveau plus désagrégé (Hs6-digit), les principales marchandises importées par la Tunisie comprennent les huiles de pétrole et les huiles obtenues à partir de minéraux bitumeux (5,2 % des importations), les gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux (3,7 %), les huiles de pétrole et les huiles obtenues à partir de minéraux bitumeux avec préparation légère (1,7 %) et les appareils électriques ne dépassant pas 1000 volts (1,6 %).<sup>5</sup> La France, l'Italie et l'Allemagne sont les principaux partenaires commerciaux de la Tunisie – tant pour les exportations que pour les importations (Figure 2).

**Figure 2 Exportations et importations de biens avec les principaux partenaires commerciaux de la Tunisie (en millions de dollars US, 2021)**



Source : calculs des auteurs basés sur les données de la plateforme WITS.

Analysons maintenant les forces concurrentielles du pays en matière d'exportation ou son efficacité (en termes d'avantage comparatif révélé ou ACR) ainsi que la demande mondiale (des autres pays) pour les 30 principales exportations de la Tunisie, lesquelles ont représenté près de la moitié des exportations totales au cours des cinq dernières années (2017 à 2021).<sup>6</sup> Le tableau 3 présente les produits tunisiens pouvant

<sup>4</sup>Calculs des auteurs basés sur les données de la plateforme WITS (catégorie de produit à 2 chiffres).

<sup>5</sup>La part des importations et des exportations au niveau Hs6-digit est calculée à partir de la valeur moyenne de 2015 à 2021.

<sup>6</sup> L'ACR est un indice calculé en divisant la part des exportations totales de la Tunisie d'un produit donné dans ses exportations totales par la part des exportations mondiales de ce même produit dans les exportations mondiales totales. La Tunisie dispose d'un ACR lorsque la valeur de l'indice est supérieure à un.



bénéficiaire d'un soutien via la promotion de l'exportation ou des interventions visant à améliorer la compétitivité.

**Tableau 3 Produits d'exportation pouvant bénéficier de la promotion et d'une intervention ciblée**

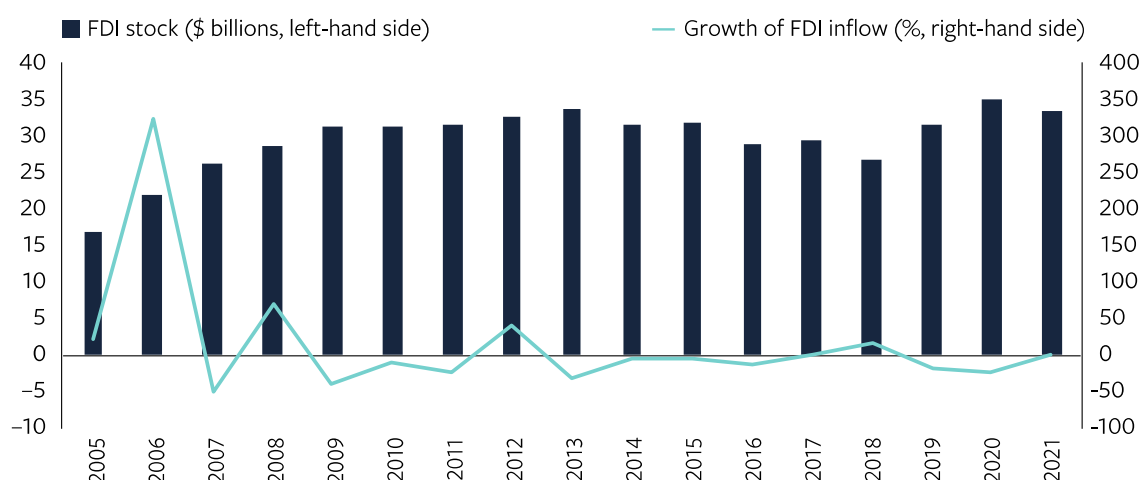
	<b>Augmentation de l'ACR</b>	<b>Diminution de l'ACR</b>
<b>Augmentation de la demande mondiale</b>	Huiles de pétrole	Conducteurs électriques isolés équipés de connecteurs
	Huile d'olive	Appareils électriques, n.c.a.
	Matières plastiques	Appareils de communication
	Survêtements et autres vêtements	Moteurs électriques ; moteurs à CA, monophasés
	Pièces d'avions ou d'hélicoptères	Textiles ; articles confectionnés
	Instrument et appareils médicaux, chirurgicaux ou dentaires	Compteurs ; compteurs d'alimentation électrique ou de production
	Pièces de chaussures, empeignes et leurs parties, autres que raidisseurs	Engrais minéraux ou chimiques
	Fer ou acier non allié ; laminés à plat	Planches, panneaux, consoles, bureaux et autres socles
<b>Diminution de la demande mondiale</b>	Chaussures	Vêtements ; en feutre ou non-tissé
	Conducteurs électriques isolés ; jeux de câbles d'allumage	Huiles de pétrole et huiles de minéraux bitumeux
	Conducteurs électriques isolés ; non équipés de connecteurs	Acide phosphorique et acides polyphosphoriques
	Pantalons,	Fruits comestibles ; dates fraîches ou séchées
	Appareils électriques	T-shirts, débardeurs et autres gilets
	Appareils de réception pour la télévision	
	Pièces de véhicules	

Source : calcul des auteurs basés sur les données de la plateforme WITS

## 2.2 Investissements directs étrangers

Bien que les flux d'investissements directs étrangers (IDE) vers la Tunisie aient été multipliés par quatre en 2006 suite à la privatisation de l'industrie des télécommunications, plusieurs baisses ont depuis été enregistrées (CNUCED, 2007) (Figure 3). Les flux d'IDE ont diminué de 18,5 % pour passer à 845 millions de dollars en 2019, et ce, en raison de la forte contraction des investissements dans le secteur des services (CNUCED, 2020). Durant la pandémie, les flux d'IDE ont continué à diminuer avec un recul estimé à 22,8 % (652 millions de dollars) (Tableau 4) ; ils sont également restés modérés en 2021 (660 millions de dollars). Le flux d'IDE en 2021 était encore inférieur de 40 % au niveau de 2018 (1036 millions de dollars). Enfin, en 2021, le stock d'IDE s'élevait à 33,4 milliards de dollars (Figure 3).

**Figure 3 Stock et flux d'IDE en Tunisie**



Source : calculs des auteurs basés sur les données de la CNUCED.

La plupart des entrées d'IDE étaient destinées aux secteurs de l'énergie et de l'industrie tunisiens, ce dernier ayant enregistré une augmentation de flux progressive au cours des dernières années. Les quelques données désagrégées disponibles sur le stock d'IDE indiquent qu'à partir de 2028, le stock d'IDE (secteurs de l'énergie et des finances exclus) était destiné à l'industrie manufacturière et aux services (FIPA, 2020). En 2020, les cinq principales entrées d'IDE non énergétiques (76 % du total) provenaient de la France, de l'Italie, du Luxembourg, de l'Allemagne et du Royaume-Uni (FIPA, 2020). Les cinq principaux stocks d'IDE non énergétiques (64 % du total) provenaient, quant à eux, des Émirats arabes unis, de la France, du Qatar, de l'Italie et de l'Allemagne (ibid.).

**Tableau 4 Flux d'IDE par secteur bénéficiaire**

	2017		2018		2019		2020		2021		2022*	
	Millions de \$	Part en %	Millions de \$	Part en %	Millions de \$	Part en %	Millions de \$	Part en %	Millions de \$	Part en %	Millions de \$	Part en %
Énergie	335	38,0	344	33,2	310	36,7	221	33,8	193	29,3	122	23,0
Industrie	403	45,7	427	41,2	426	50,4	365	56,0	341	51,6	283	53,7
Services	133	15,1	237	22,8	103	12,2	60	9,2	123	18,7	121	22,9
Agriculture	11	1,2	29	2,8	6	0,7	6	1,0	2	0,4	2	0,4
Total des entrées d'IDE	881		1036		845		652		660		528	

Note : \*les données de 2022 se rapportent à la période allant jusqu'à septembre 2022

Source : calcul des auteurs basés sur les données d'entrées d'IDE de la FIPA (2019 ; 2022) et sur les données de taux de change des WDI (pour 2021) (Banque mondiale, 2022b) et de la BCT (pour 2022).

Durant les neuf premiers mois de l'année 2022, le flux d'IDE vers la Tunisie a enregistré une augmentation de 20 % par rapport à la même période de l'année 2021<sup>7</sup>, 23 % étant destiné au secteur de l'énergie, 53,7 % à l'industrie manufacturière (avec 24 projets et 7390 capacités de création d'emplois), 22,9 % au secteur des services et 0,4 % à l'agriculture (TAP, 2023). Parmi les IDE les plus importants en 2022, il convient de citer :

- une unité d'ingénierie et de design industriel en Tunisie de la société italienne MICLA (Invest in Tunisia, 2022a).
- deux nouvelles usines de Saraya Natural Products Tunisia, une filiale de la grande société japonaise Saraya, destinées à l'embouteillage de l'huile d'olive et à la fabrication de produits cosmétiques (Invest in Tunisia, 2022b)

<sup>7</sup>Toutefois, au cours de la même période, les investissements de portefeuille étrangers ont diminué de 69 % par rapport à 2021.

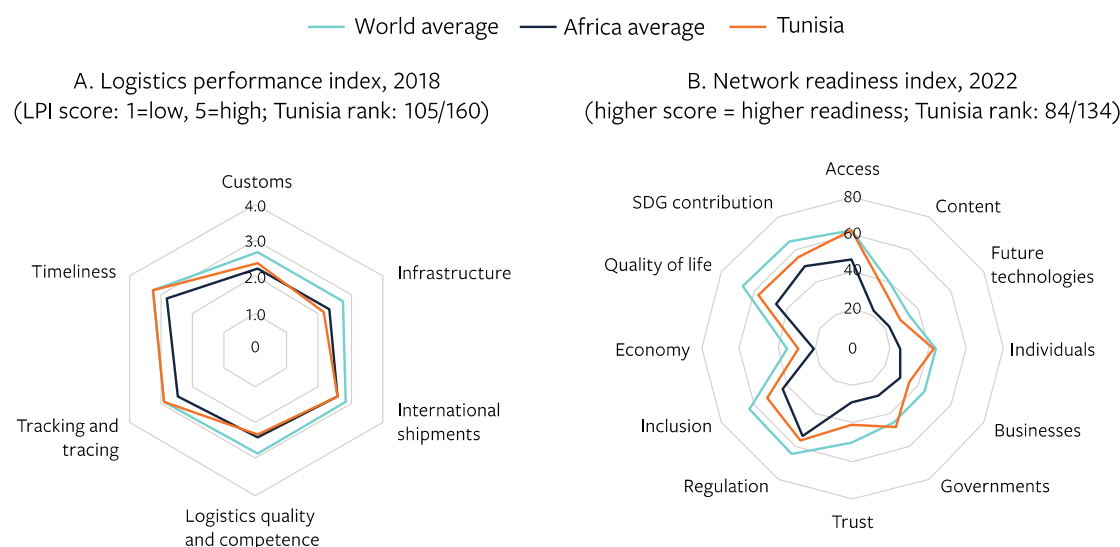
- le lancement d'une nouvelle usine spécialisée dans l'injection, le moulage et l'assemblage de faisceaux de câbles pour l'industrie automobile par ANT Precision Group, un groupe taïwanais fondé en 1999, la production totale de l'usine étant principalement destinée à l'exportation vers l'Europe (Invest to Tunisia, 2022c).

## 2.3 Environnement d'affaires

L'environnement d'affaires de la Tunisie présente plusieurs atouts, mais certains défis persistent également. La Tunisie bénéficie d'un cadre juridique destiné à améliorer l'écosystème des start-ups et à faciliter les processus de lancement, de gestion et de liquidation des entreprises (Wood, 2019). La Tunisie est en outre mieux classée que la plupart de ses voisins africains en termes d'écosystème d'innovation (71<sup>e</sup> sur 134), et ce, grâce aux atouts du pays (niveaux plus élevés des dépenses publiques consacrées à l'éducation et des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, exportations créatives et sophistiquées) (OMPI, 2021).

En termes de préparation au numérique, la Tunisie se situe au niveau de la moyenne mondiale concernant l'accès et l'utilisation de la technologie par les particuliers et le gouvernement (Figure 4B). Cela se reflète en partie dans la part relativement élevée de la population utilisant Internet (72 %) par rapport à la moyenne mondiale (60 %), à celle de l'Afrique subsaharienne (29 %) et à celle des pays à revenu intermédiaire (57 %) en 2020 (Banque mondiale, 2022b).

**Figure 4 Logistique commerciale et préparation au numérique**



Sources : figure 4A basée sur la base de données de la Banque mondiale. Figure 4B basée sur les données du NRI présentées sur le site networkreadiness.org. de l'Institut Portulans (2022). Les scores agrégés (monde et Afrique) sont basés sur des moyennes simples.

Toutefois, l'adoption du numérique reste limitée dans les entreprises. Une enquête menée par le Centre for Young Leaders en collaboration avec la fondation allemande Konrad Adenauer-Stiftung et visant à évaluer le recours aux paiements numériques dans les entreprises privées de plus de six salariés a révélé que 62 % d'entre elles n'utilisent pas de modèles de paiement numérique (TAP, 2022a). Et ce, malgré le fait que plus de 93 % des chefs d'entreprise déclarent utiliser Internet, les réseaux sociaux, des applications spécialisées ou des plateformes numériques dans le cadre de leurs activités. En outre, selon l'étude, seulement 27,5 % des entreprises considèrent le

recours à des modes de paiement numérique comme une priorité. La maturité du marché, la réglementation et le coût du changement semblent ici constituer les principaux obstacles à l'utilisation des outils numériques dans les entreprises. Une autre étude menée par les mêmes organisations a révélé que plus de 78 % des chefs d'entreprise n'étaient pas satisfaits des services numériques de l'administration publique tunisienne, et ce, principalement en raison de l'obligation de se rendre à l'administration, de la complexité des plateformes proposant des services numériques, du manque d'information et des difficultés d'utilisation (TAP, 2022b).

La Tunisie obtient également des résultats médiocres par rapport à la moyenne des autres pays africains concernant l'infrastructure de logistique commerciale ainsi que la qualité et la compétence en matière d'expéditions internationales et de logistique (Figure 4A).<sup>8</sup> Ces résultats rejoignent le rapport de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), lequel souligne le fait que l'incapacité de moderniser les infrastructures portuaires tunisiennes afin de répondre à l'augmentation du trafic de marchandises et aux nouvelles tendances du transport maritime au cours des deux dernières décennies a engendré un goulot d'étranglement qui a alors fait obstacle à la participation des entreprises aux chaînes de valeur mondiales (Morsy et al., 2018).

Selon la BERD (Morsy et al., 2018) et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) (2018 ; 2022), les principaux obstacles dans l'environnement d'affaires et d'investissement tunisiens sont les suivants :

- les réglementations excessives sur les marchés de produits et les procédures administratives complexes pouvant encourager la corruption et une fiscalité imprévisible, ou encore multiplier les problèmes liés aux douanes et à l'expédition des marchandises
- les procédures douanières particulièrement lourdes, bureaucratiques et incohérentes
- la concurrence limitée à l'intérieur du pays en raison de la domination des entreprises publiques, du contrôle des prix omniprésent, des restrictions des IDE et des barrières à l'importation
- le système financier dominé par les banques publiques avec une augmentation des prêts non productifs nuisant aux start-ups et aux entreprises en croissance (p. ex. plafonnement des taux d'intérêts débiteurs)
- la détérioration de l'infrastructure (p. ex. maritime, aérienne), laquelle entrave les activités économiques nationales et internationales
- l'absence d'une politique cohérente permettant d'intégrer la Tunisie dans l'économie mondiale (p. ex. logistique, libéralisation)
- la faible participation des femmes à la population active
- l'inadéquation de compétences en raison de la qualité insuffisante de l'enseignement public, de la rigidité des voies d'accès à la formation professionnelle et de la formation professionnelle à l'emploi, de la rigidité des salaires, de l'informalité et de la discrimination.

En janvier 2023, le gouvernement tunisien a annoncé son plan de développement triennal (2023-2025), un plan qui met nettement l'accent sur le renforcement du rôle de l'investissement du secteur privé dans le développement de la Tunisie ainsi que sur le secteur industriel et la production de phosphate (Arab News, 2023). D'une manière générale, le plan comprend plus de 100 mesures sectorielles et 25 mesures liées au

---

<sup>8</sup> En outre, le classement général de la Tunisie concernant l'indice de performance logistique n'a connu aucune amélioration entre 2010 (2,84) et 2018 (2,57).

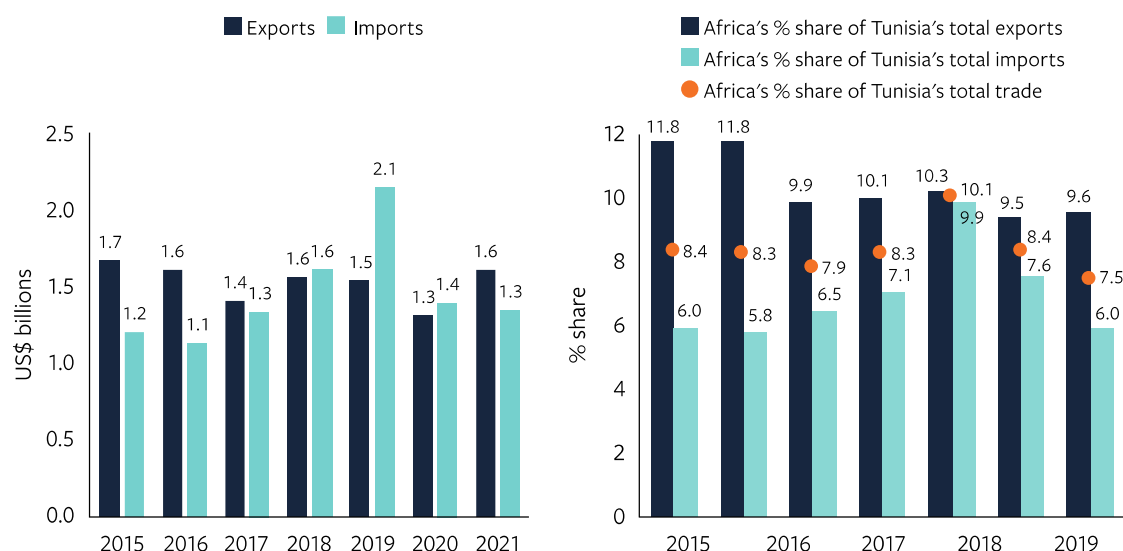
climat des affaires. Il vise en outre à encourager l'esprit d'entreprise et l'investissement dans les secteurs prometteurs, à promouvoir les partenariats publics-privés et à améliorer les résultats sociaux (TAP, 2022c).

# 3 Performance du commerce intra-africain et ZLECA

## 3.1 Contexte : commerce de biens entre la Tunisie et l'Afrique

Bien que la Tunisie ait enregistré un excédent commercial concernant ses échanges de biens avec les pays africains de 2015 à 2017, elle est devenue, au cours des trois années qui ont suivi, un importateur net de biens en provenance du continent. En 2019, la valeur des importations et des exportations s'élevait respectivement à 2,1 milliards et à 1,5 milliard de dollars. En 2021 cependant, les importations de la Tunisie en provenance de l'Afrique ont atteint 1,3 milliard de dollars tandis que la valeur des exportations ne s'élevait plus qu'à 1,6 milliard de dollars. L'augmentation des importations en provenance du continent enregistrée en 2019 a été engendrée par la hausse des importations de gaz de pétrole, principalement issu d'Algérie.<sup>9</sup> En 2019, le commerce intra-africain de marchandises (importations + exportations) représentait 10,1 % du commerce total de la Tunisie (Figure 5). Les importations ont toutefois reculé en 2020 et 2022.

**Figure 5 Commerce intra-africain de marchandises en Tunisie entre 2015 et 2021**



Note : par souci de cohérence, « intra-africain » fait ici référence au commerce de la Tunisie avec 29 pays africains disposant de données complètes sur les exportations et les importations de marchandises de 2015 à 2021.  
 Source : calculs des auteurs basés sur les données de la plateforme WITS

La Tunisie exporte divers produits vers les pays africains. En 2021, les exportations ont progressé de 22 % par rapport à 2020, une augmentation principalement due à la hausse des exportations vers la Libye (43 %) et le Maroc (24,5 %). Les trois quarts des

<sup>9</sup>Calculs des auteurs basés sur les données de la plateforme WITS (catégories de produit à 4 chiffres). En 2019, le gaz de pétrole importé d'Algérie est passé de 822 millions de dollars à 1,3 milliard de dollars.

exportations tunisiennes vers le continent étaient destinées à l'Algérie, à la Libye et au Maroc. Environ 60 % des importations tunisiennes en provenance d'Afrique concernaient le gaz de pétrole (57,7 %) – la majeure partie provenant d'Afrique.<sup>10</sup> Parmi les autres principales importations, il convient de citer l'huile de pétrole (9,9 %), le denim et les préparations alimentaires. De 2015 à 2021, les principaux produits exportés étaient les dattes (4,1 %), les serviettes hygiéniques (3,8 %), le ciment Portland (2,7 %), les conducteurs électriques isolés non équipés de connecteurs (2,1 %) et les structures et pièces en fer ou en acier (1,9 %).

Les dernières données tarifaires en date (2016) indiquent que la Tunisie a commercé selon les taux de la nation la plus favorisée (NPF) et n'accorde aucun tarif préférentiel aux pays africains. Les taux NPF de la Tunisie sont donc également ses taux NPF appliqués (AHS).<sup>11</sup> La AHS pondérée en fonction des échanges sur ses principales importations en provenance d'Afrique variait de zéro pour le gaz de pétrole à 36 % pour les fèves de cacao (Figure 6). Des tarifs préférentiels pourraient être appliqués à l'avenir dans le cadre de la participation de la Tunisie à la zone de libre-échange (ZLE)<sup>12</sup> du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et à la ZLECA. La ZLECA prévoit également une libéralisation progressive et par étape des droits de douane sur les produits en provenance d'autres pays africains, à l'exception des produits figurant sur la liste « des produits sensibles » et sur la liste « d'exclusion ». Les droits de douane seront libéralisés (jusqu'à zéro) pour 90 % des lignes tarifaires sur une période de 10 ans pour les pays les moins avancés (PMA), de cinq ans pour les pays non PMA, et de 15 ans pour six pays sélectionnés<sup>13</sup> (Hartzenberg, 2023). Les produits sensibles ne doivent pas dépasser 7 % et la liste d'exclusion 3% du total des lignes tarifaires, la valeur totale des échanges intra-africains étant limitée à 10% (ibid.).

---

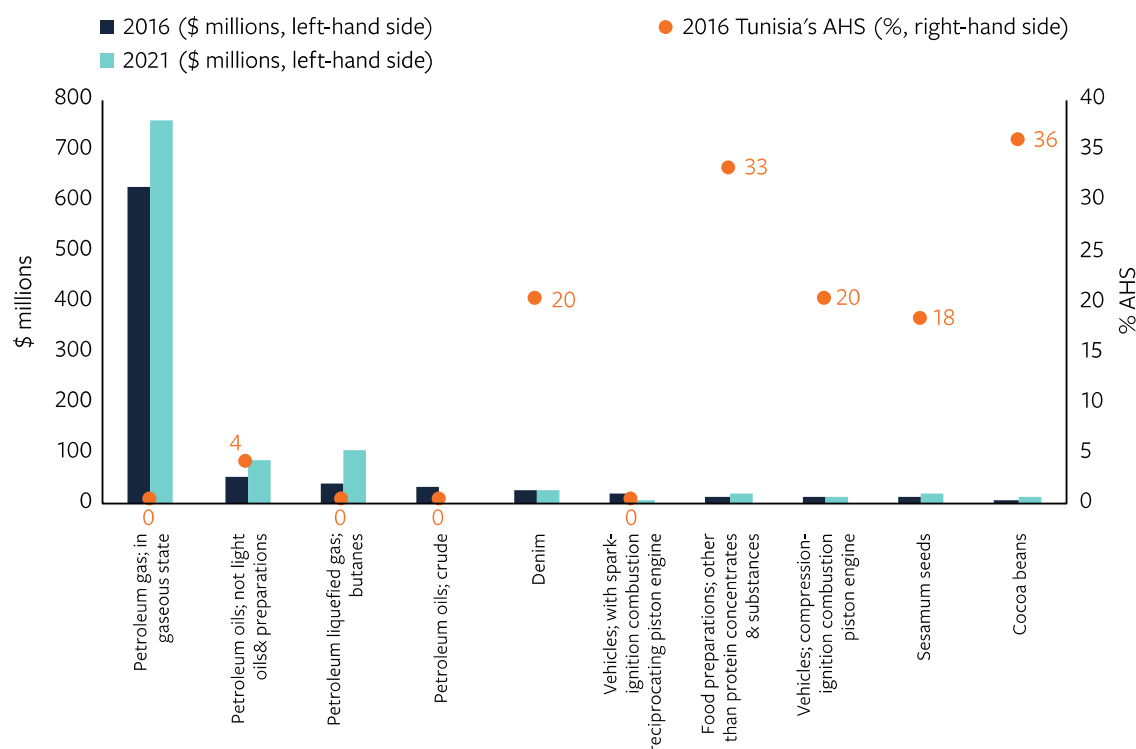
<sup>10</sup>Calculs des auteurs basés sur les données de la plateforme WITS (catégories de produit à 6 chiffres).

<sup>11</sup> L'AHS est définie comme étant les taux tarifaires préférentiels existants les plus bas ou les tarifs NPF appliqués

<sup>12</sup> La Tunisie a rejoint le COMESA en 2018 et est autorisée à commercer dans le cadre de son accord de libre-échange avec les autres membres depuis 2020 (Gakunga, 2021a)

<sup>13</sup> Éthiopie, Madagascar, Malawi, Soudan, Zambie et Zimbabwe.

**Figure 6 Droits de douane effectivement appliqués (AHS) par la Tunisie sur les principaux produits importés d'Afrique**



Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la plateforme WITS

Les mesures non tarifaires (MNT), telles que les normes sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques, l'inspection avant expédition et le contrôle des prix et de la qualité – dont le nombre varie respectivement de 60 à 768 pour le Niger et Maurice<sup>14</sup> – affectent également les importations de la Tunisie en provenance d'Afrique. La Tunisie elle-même a adopté 392 MNT<sup>12</sup>. Toutefois, ce nombre n'indique pas l'ampleur des restrictions commerciales. La figure 7, en revanche, montre les coûts commerciaux équivalents ad valorem<sup>15</sup>, lesquels comprennent non seulement les frais de transports et les droits de douane, mais également les autres coûts associés aux différences de langue, de monnaie et aux lourdes procédures d'importation ou d'exportation.<sup>16</sup>

Sur la base de cette mesure, le commerce entre la Tunisie et le Rwanda, par exemple, implique des coûts supplémentaires s'élevant à environ 790 % de la valeur des biens, par rapport aux échanges de marchandises de ces deux pays à l'intérieur de leurs frontières. En d'autres termes, le commerce avec le Rwanda est environ huit fois plus cher que le commerce à l'intérieur des frontières de ce même pays (et vice et versa).<sup>17</sup> La figure 7 indique également qu'à l'exception de quelques pays d'Afrique du Nord, les coûts des échanges bilatéraux sont, dans la plupart des pays africains, supérieurs à ceux des échanges réalisés avec des pays situés en dehors du continent (p. ex. la France, l'Italie et l'Allemagne), en particulier pour les produits non agricoles. Cela peut s'expliquer en partie par la proximité de la Tunisie avec l'Europe et la possibilité de

<sup>14</sup> Calculs des auteurs basés sur la base de données de la TRAINS. consultée en septembre 2021.

<sup>15</sup> En proportion de la valeur estimée des biens

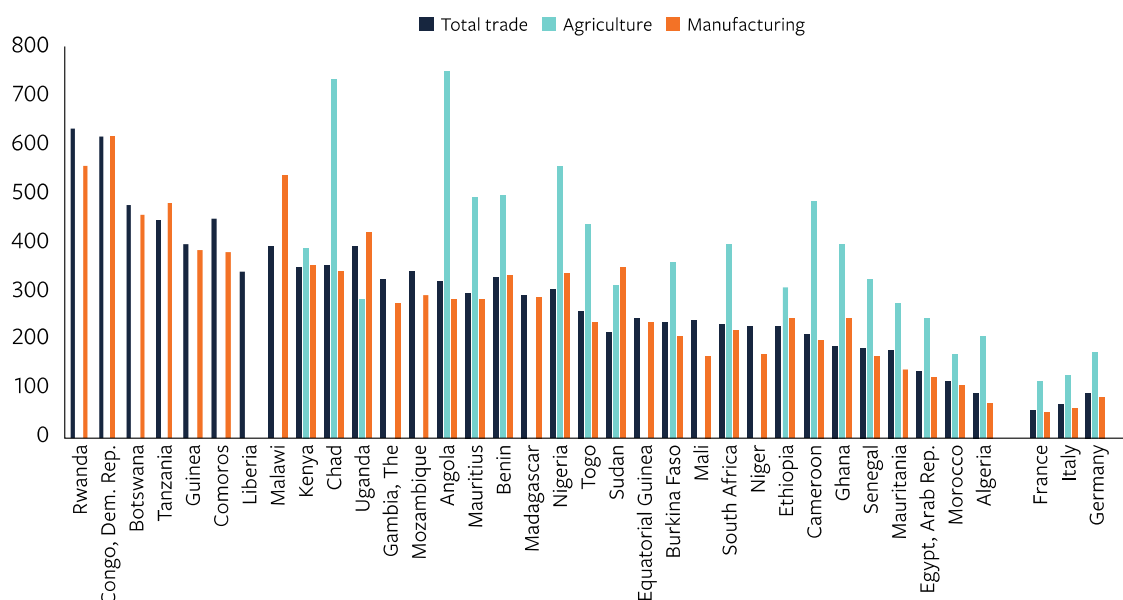
<sup>16</sup> Il convient de noter que cette mesure est une moyenne pour l'ensemble des biens échangés, dont certains ne peuvent pas (ou quasiment pas) être échangés dans la pratique en raison de coûts commerciaux prohibitifs. Cette mesure, élaborée en 2017 par Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Banque mondiale, comprend tous les coûts liés au commerce international de biens avec un autre partenaire (c'est-à-dire de manière bilatérale) par rapport à ceux liés au commerce de bien au niveau national.

<sup>17</sup> Voir Arvis et al. (2012) pour une analyse complète de la méthodologie.



recourir à un transport maritime relativement peu coûteux<sup>18</sup> comparé au transport routier généralement plus cher et nécessaire pour accéder aux pays africains enclavés.

**Figure 7 Coûts commerciaux bilatéraux ad valorem entre la Tunisie et ses partenaires respectifs (% , moyenne de 2013– 2019)**



Note : certains pays ne disposent pas d'informations désagrégées par secteur.  
Source : base de données de la Banque mondiale.

### 3.2 Statut de la mise en œuvre de la ZLECA par la Tunisie

Le gouvernement tunisien a signé la ZLECA le 21 mars 2018 et a déposé son instrument de ratification auprès de la Commission de l'Union africaine (UA) (UNECA, 2020 ; RTAA, 2021). En février 2023, 54 des 55 pays africains (à l'exception de l'Érythrée) avaient signé la ZLECA et 46 pays avaient déposé leur instrument de ratification auprès de l'Union africaine ((UA) (Tralac, 2023). Les pays ayant ratifié l'accord peuvent réaliser des échanges entre eux sur la base de leurs concessions tarifaires et de leurs règles d'origine.

En janvier 2022, 87,7 % des lignes tarifaires avaient été approuvées, les lignes tarifaires concernant les textiles, l'automobile, le sucre et le tabac étant encore en attente (UA, 2022a). Les négociations se poursuivent et, en février 2023, 46 pays avaient soumis leurs listes provisoires de concessions tarifaires (UA, 2023).

Une simulation de la Banque mondiale (2020) suggère que dans le cadre du scénario de la ZLECA, la part du commerce continental augmentera d'ici 2035 par rapport à la valeur de référence (Tableau 5). La simulation suggère en outre que la Tunisie, le Cameroun, l'Égypte, le Ghana et le Maroc seront les pays africains qui bénéficieront de la croissance des exportations intra-ZLECA la plus rapide, celles-ci devant doubler ou tripler par rapport au scénario de base.

<sup>18</sup> Le coût du fret aérien est quatre fois plus élevé que celui du transport routier et 12 à 16 fois plus élevé que celui du transport maritime (voir Banque mondiale, 2009).

**Tableau 5 Exportations et importations dans le cadre du scénario de base et du scénario de la ZLECA, pays africains sélectionnés**

	Part des exportations intra-ZLECA dans les exportations totales (%)			Part des importations intra-ZLECA dans les importations totales (%)		
	Valeur de base		ZLECA	Scénario de base		ZLECA
	2020	2035	2035	2020	2035	2035
Total (Afrique)	12	15	21	12	18	25
Cameroun	11	14	19	14	20	35
Égypte	8	10	22	3	6	14
Ghana	9	10	16	17	28	40
Maroc	7	9	26	6	9	12
Tunisie	11	13	19	7	11	16

Source : Banque mondiale (2020).

Un certain nombre d'activités préparatoires et de sensibilisation ont été menées au niveau national, régional et continental. En novembre 2022, le Conseil des ministres de la ZLECA en charge du commerce a adopté les protocoles de la ZLECA sur l'investissement, la concurrence et les droits de propriété intellectuelle (DPI) (GMI, 2022). La Tunisie et sept autres pays (le Cameroun, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, Maurice, le Rwanda et la Tanzanie) participeront à l'initiative (UA, 2022b). La GTI a pour objectif de (i) permettre des échanges commerciaux significatifs dans le cadre de la ZLECA ; (ii) tester l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique et de politique commerciale dans le cadre de la ZLECA ; et (iii) transmettre un message positif important aux acteurs de l'économie africaine (ibid.). Les produits destinés au commerce dans le cadre de la GTI comprennent, entre autres, les carreaux céramiques, les piles, le thé, le café, les produits carnés transformés, l'amidon de maïs, le sucre, les pâtes alimentaires, le sirop de glucose, les fruits secs et la fibre de sisal, et ce, conformément aux efforts déployés par la ZLECA pour développer la chaîne de valeur (UA, 2022c). Bien qu'il soit nécessaire que la GTI couvre davantage de produits et de pays, cela représente néanmoins une étape positive dans la création de relations commerciales durables, en particulier entre les pays du continent présentant des liens commerciaux relativement faibles (Mendez-Parra, 2022).

Au niveau régional, le COMESA a établi un cadre de partenariat avec le secrétariat de la ZLECA en avril 2020 afin de soutenir la mise en œuvre de la ZLECA (Gakunga, 2021b). La Tunisie est un membre du COMESA depuis 2018 et a effectivement rejoint la ZLE du COMESA en 2020. Le COMESA, la Communauté d'Afrique orientale et la Communauté de développement de l'Afrique australe mènent actuellement des négociations en vue de la création d'une ZLE tripartite (COMESA, 2020). Le COMESA a soutenu les négociations sur les questions en suspens afin de contribuer à l'opérationnalisation de la ZLECA, notamment à la conclusion de l'accord-cadre sur la répartition du travail et des rôles entre le secrétariat de la ZLECA et la Commission de l'UA, d'une part, et les Communautés économiques régionales (CER) et les États membres d'autre part (COMESA, 2022a). Le COMESA a mené différentes activités préparatoires alignées sur la ZLECA et couvrant la formation au respect des normes, le développement de plans d'infrastructure et le soutien aux petites entreprises ou encore aux femmes entrepreneuses (voir COMESA, 2022b ; 2022c). Le COMESA a également appelé à la coopération concernant le pilotage d'un système panafricain de paiement et de compensation, et à la création de partenariats institutionnels couvrant les banques de développement, les agences d'assurance, les commissions de la concurrence et les conseils d'entreprise (Gakunga, 2021b).

Au niveau national, la Tunisie a pris des mesures pour préparer son économie à la ZLECA. Parmi ces mesures, il convient de citer la tenue d'un forum de niveau national en juillet 2019 visant à sensibiliser davantage les représentants des organismes gouvernementaux et du Parlement, le secteur privé et la société civile à la ZLECA (UNECA, 2019). Le forum a permis d'identifier les secteurs tunisiens suivants en tant que secteurs susceptibles de bénéficier de la ZLECA : les produits pharmaceutiques,

l'agroalimentaire et les matériaux de construction ainsi que les services (en particulier l'ingénierie et les services médicaux). En outre, en avril 2022, le ministère tunisien du Commerce et du Développement des exportations a présenté aux parties prenantes son projet de stratégie de mise en œuvre de la ZLECA, dans lequel il souligne les avantages comparatifs de la Tunisie afin de maximiser les effets positifs de la ZLECA (UNECA, 2022). Le forum a également permis de constater que la ZLECA permettait à la Tunisie de bénéficier de marchés importants pour les exportations agricoles, agroalimentaires et industrielles vers l'Afrique. L'Algérie, le Maroc et la Libye, mais également l'Égypte, l'Éthiopie et le Sénégal sont ici considérés comme des destinations prometteuses. La mise en œuvre de la ZLECA a également pour avantage d'accroître la compétitivité des entreprises tunisiennes et de moderniser l'économie. Enfin, en septembre 2022, la Tunisie s'est associée à 39 autres pays africains pour exiger l'intégration dans la ZLECA de dispositions relatives au travail afin d'assurer sa conformité aux normes internationales du travail (Trade Union, 2022).

Le ministère tunisien du Commerce et du Développement des exportations, le Centre de promotion des exportations et la GIZ ont collaboré sur différents projets visant à stimuler le commerce bilatéral et régional (voir RTAA, 2022a ; 2022b) en se concentrant notamment sur les activités suivantes :

- le lancement d'un site web d'information centralisé ([www.africatradeagreements.tn/en](http://www.africatradeagreements.tn/en)) sur les accords commerciaux avec l'Afrique pour toutes les parties prenantes tunisiennes en octobre 2020
- une conférence internationale sur les accords commerciaux, incluant des présentations et des discussions sur les développements des négociations de la ZLECA, les instruments opérationnels de la ZLECA et les besoins en capacités pour la négociation et la mise en œuvre de la ZLECA (novembre 2021)
- un atelier destiné aux fonctionnaires sur le potentiel d'institutionnalisation d'un comité national de la ZLECA en Tunisie (février et octobre 2022)
- un dialogue entre le secteur privé et le secteur public ainsi qu'une formation sur la mise en œuvre du COMESA et de la ZLECA (mars et octobre 2022) incluant une conférence dédiée à la discussion des questions et des opportunités pour les femmes d'affaires tunisiennes dans le cadre du COMESA (septembre 2022)
- un atelier sur la préparation et la négociation de l'offre de biens et de services de la Tunisie (août et septembre 2022)
- des ateliers destinés aux fonctionnaires sur la préparation des négociations de la phase II de la ZLECA couvrant l'investissement, la politique de concurrence, les droits de propriété intellectuelle (DPI) et le commerce électronique (février et juin 2022), ainsi que le soutien nécessaire en matière d'organisation, de système d'information et de gouvernance (octobre 2022)
- un étude menée en collaboration avec le Centre du commerce international sur les opportunités offertes par la ZLECA via l'identification des chaînes de valeur prometteuses en Tunisie et des goulets d'étranglement associés qui entravent leur potentiel. Sont considérées comme des chaînes de valeur prometteuses les vêtements en coton, les chaussures et autres articles en cuir, les camions, les équipements et les biens de consommation médicaux/chirurgicaux, les portes, les fenêtres et leurs cadres en bois.<sup>19</sup>

Malgré les diverses initiatives en cours, il n'existe aucune preuve sur le fait que la Tunisie ait déjà commercé dans le cadre de la GTI depuis son entrée en vigueur en janvier 2021, ou encore depuis le lancement de l'initiative GTI en octobre 2022.

---

<sup>19</sup> Les cinq chaînes de valeur ont été identifiées sur la base de la collecte d'informations de l'ODI auprès du personnel de la GIZ.

En novembre 2022, les protocoles de la ZLECA sur l'investissement, la concurrence et les DPI ont été adoptés par le conseil des ministres de la ZLECA en charge du commerce (GMI, 2022). Ces protocoles étaient également à l'ordre du jour de l'Assemblée de l'UA en février 2023<sup>20</sup> Contrairement à d'autres pays africains manquant de législation dans ces domaines (Dawar and Lipimile, 2020), la Tunisie a mis en place une nouvelle loi sur la concurrence en 2015 ainsi qu'une loi sur l'investissement en 2016. Toutefois, la BERD estime que ces lois ne sont pas conformes aux meilleures pratiques internationales (Morsy et al., 2018). L'Organisation mondiale du commerce (OMC, 2016) indique également que la loi sur la concurrence exclut toujours de nombreux biens et services (p. ex. le pain et les produits alimentaires, l'eau, l'électricité, le gaz, les services postaux, les services portuaires et aéroportuaires sous monopole d'État) du régime de libre fixation des prix, ceux-ci étant considérés comme des biens « essentiels » subventionnés par l'État.

D'une manière générale, la Tunisie prend des mesures positives afin de renforcer ses capacités de négociation et de mise en œuvre de la ZLECA, mais également d'assurer la cohérence de ses engagements commerciaux continentaux (ZLECA) et régionaux (p. ex. COMESA), lesquels sont soutenus par des partenariats internationaux actifs. Cependant, la mise en œuvre harmonieuse de la ZLECA par la Tunisie pourrait nécessiter une accélération de la finalisation et de l'adoption d'une stratégie nationale de la ZLECA ainsi que le développement d'une assistance ciblée ou de mesures de facilitation ou d'incitation afin que les entreprises commencent à commercer dans le cadre de la GTI.

---

<sup>20</sup> En février 2023, l'UA n'avait pas encore publié de déclaration sur les conclusions de l'Assemblée tenue les 17 et 18 février 2023.

# 4 Opportunités et défis pour le commerce et l'investissement en Tunisie

À partir de l'analyse des sections précédentes concernant les performances macroéconomiques de la Tunisie, le paysage du commerce et de l'investissement et la mise en œuvre de la ZLECA, le tableau 6 résume les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques de la Tunisie devant être pris en compte par les principales parties prenantes (par exemple les décideurs politiques, les négociants/investisseurs, les bailleurs de fonds internationaux) afin que la Tunisie puisse tirer le meilleur parti du commerce, des investissements et de la ZLECA.

**Tableau 6 Forces, faiblesses, opportunités et risques de la Tunisie**

Forces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Part de population instruite et compétente en matière de technologies numériques plus élevée que dans de nombreux autres pays africains</li> <li>• Exportations diversifiées et sophistiquées (p. ex. machines et équipements électriques, vêtement et habillement)</li> <li>• Performance supérieure à la moyenne africaine en termes d'écosystèmes favorables à l'innovation, aux start-ups et à l'économie numérique</li> <li>• Collaboration active du gouvernement avec des partenaires internationaux pour renforcer les capacités institutionnelles nécessaires aux négociations et à la mise en œuvre des phases I et II de la ZLECA</li> </ul>
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Performances moindres en termes d'infrastructure, de qualité et de compétences liées à la logistique commerciale par rapport à la moyenne des autres pays africains</li> <li>• Réglementations excessives sur les marchés des produits, procédures administratives complexes pour le secteur privé, processus douanier lourd et incohérent</li> <li>• Concurrence intérieure limitée en raison, entre autres, de la domination des entreprises publiques, des banques publiques (dans le secteur financier), du contrôle des prix omniprésent et des restrictions des IDE</li> <li>• Inadéquation des compétences entre la formation et le marché du travail</li> <li>• Faible participation des femmes à la population active</li> <li>• Absence d'une politique cohérente permettant d'intégrer la Tunisie dans l'économie mondiale</li> <li>• Absence d'échanges commerciaux significatifs dans le cadre de la ZLECA (au moment de la rédaction du présent document)</li> </ul>
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité avec l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe</li> <li>• Adhésion à des accords de libre-échange multilatéraux en Afrique et en dehors du continent</li> <li>• Selon les prévisions, augmentation des exportations intra-africaine dans le cadre du scénario de la ZLECA, avec une concrétisation plus rapide suite à l'accélération des efforts de finalisation et de mise en œuvre de la stratégie tunisienne de la ZLECA</li> <li>• Protocole de la ZLECA sur le commerce numérique pouvant constituer une opportunité majeure pour la Tunisie, le pays étant de plus en plus préparé au numérique</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention visant à stimuler davantage les exportations des produits tunisiens suivants (lesquels profitent d'une augmentation de la demande mondiale et d'une amélioration de l'efficacité tunisienne) : produits en plastique, survêtements et autres vêtements ; pièces d'avions et d'hélicoptères ; instruments et appareils médicaux et dentaires ; chaussures et produits en fer</li> <li>• Dans le contexte de la ZLECA, les chaînes de valeur prometteuses comprennent les vêtements en coton, les camions, les chaussures et autres articles en cuir, les camions, les équipements et biens de consommation médicaux et chirurgicaux, les portes, fenêtres et cadres en bois</li> </ul>
Menaces (risques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la demande en cas de vagues prolongées ou de nouvelles vagues de Covid-19 et/ou d'accès limité ou de développement restreint des vaccins contre la Covid-19</li> <li>• Contexte politique fragile et tensions sociales</li> <li>• Risque modéré de surendettement public et d'augmentation des prêts non productifs</li> <li>• Chocs pétroliers susceptibles d'augmenter la facture des importations et de creuser le déficit commercial</li> <li>• Vulnérabilité du système financier en raison de la domination des banques publiques et de l'augmentation des prêts non productifs</li> <li>• Retards dans la mise en œuvre de la ZLECA ou préférence accrue pour les échanges en dehors de l'Afrique en raison des coûts relativement plus élevés du commerce intra-africain et/ou des contraintes législatives nationales</li> </ul>

## 5 Conclusion

Plus d'une décennie après la révolution tunisienne de 2011, le pays reste confronté à un environnement politique fragile et n'a pas encore récolté les fruits économiques de sa transition démocratique. Les problèmes économiques ont été exacerbés par la pandémie de Covid-19, le conflit russo-ukrainien et la fragilité du climat social et politique à l'intérieur du pays. En 2020, l'économie a connu sa plus forte baisse depuis 1956 avec une contraction de 9,3 % due à l'impact de la pandémie sur le tourisme, les transports et les industries orientées vers l'exportation. Les retombées de la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont exercé des pressions supplémentaires sur l'économie tunisienne et ont notamment entraîné un taux d'inflation record (9,8 % en novembre 2022) et un déficit courant croissant, lesquels ont alors contribué à la dégradation de la note de crédit du pays. Dans ce contexte, la croissance de la Tunisie à moyen terme est menacée par les incertitudes liées à la viabilité de la dette publique, la stabilité financière et la fragilité du contexte politique.

La Tunisie restera vraisemblablement vulnérable, à moins qu'elle n'adopte des réformes visant à remédier à ses faiblesses structurelles, notamment ses besoins de financement élevés, sa dépendance à l'égard du financement extérieur, la faible participation du secteur privé et le manque de concurrence ; qu'elle ne réforme ses entreprises publiques ; et qu'elle n'intègre le secteur informel dans son équation de l'équité fiscale. Un financement de 1,9 milliard de dollars du FMI a été octroyé à la Tunisie en accord avec le personnel du FMI (dont l'approbation finale est toujours en attente). Celui-ci devrait permettre au gouvernement tunisien de mettre en œuvre son plan national 2023-2025 et ainsi de stimuler le secteur privé et d'améliorer les services sociaux.

Avec 127 accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux, le commerce a joué un rôle important dans l'économie tunisienne (p. ex. exportations + importations de biens équivalentes à plus de 100 % du PIB en moyenne sur la période 2011-2021). Au cours des dernières années, les IDE ont également été de plus en plus diversifiés vers les industries.

La ZLECA peut contribuer davantage à la croissance économique de la Tunisie. Des études montrent que, dans le cadre du scénario de mise en œuvre de la ZLECA, la Tunisie serait susceptible de soutenir la croissance des exportations intra-africaines avec d'autres pays africains. Dans le contexte des perspectives de la ZLECA, le pays pourrait également être bien placé pour développer des chaînes de valeur dans les domaines des vêtements en coton, des chaussures et autres articles en cuir, des camions, des biens de consommation médicaux et des produits en bois. Mais bien que la Tunisie ait pris de mesures positives en élaborant sa stratégie ZLECA et en menant des activités préparatoires pour renforcer ses capacités institutionnelles et sensibiliser ses parties prenantes aux questions liées à la ZLECA, il n'existe aucune preuve sur le fait que des entreprises tunisiennes aient commercé de manière significative dans le cadre de la ZLECA. Afin de profiter des avantages liés à la ZLECA, le gouvernement tunisien doit déployer des efforts simultanés afin de finaliser et mettre en œuvre sa stratégie ZLECA, ou encore d'offrir une assistance au niveau des entreprises qui permettrait d'encourager, dans un premier temps, la participation à la GTI de la ZLECA et, dans un second temps, le commerce avec d'autres pays signataires de la ZLECA.

# Références

- Arab News (2023) 'Tunisia unveils economic plan betting heavily on private investment'. 3 January (<https://www.arabnews.com/node/2226271/business-economy>).
- AU – African Union (2022a) 'Opening statement by His Excellency Wamkele Mene, Secretary-General, AfCFTA Secretariat at the Second Ministerial Retreat on the AfCFTA Rules of Origin'. 28 January (<https://au-afcfta.org/wp-content/uploads/2022/02/EN-Ministerial-Retreat-Statement-HE-Wamkele-Mene-v3-3.pdf>).
- AU (2022b) 'The AfCFTA Guided Trade Initiative'. AfCFTA Updates (<https://au-afcfta.org/2022/09/the-afcfta-guided-trade-initiative/>).
- AU (2022c) 'What is the AfCFTA Guided Trade Initiative all about?' (<https://au-afcfta.org/2022/10/what-is-the-afcfta-guided-trade-initiative-all-about/>).
- AU (2023) 'AU Summit 2023: Powering trade through AfCFTA' Africa Renewal, 17 February (<https://www.un.org/africarenewal/magazine/february-2023/au-summit-2023-powering-trade-through-afcfta>).
- CBT – Central Bank of Tunisia (2021) 'Annual report 2020' ([www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA\\_ang.pdf](http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_ang.pdf)).
- CBT (2022) 'Press release of the BCT executive board meeting held on 30 December 2022' (<https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/actualites.jsp?id=995&la=AN>).
- COMESA – Common Market for Eastern and Southern Africa (2020) *Annual report 2020* ([www.comesa.int/wp-content/uploads/2021/10/COMESA-Annual-Report-2020-English.pdf](http://www.comesa.int/wp-content/uploads/2021/10/COMESA-Annual-Report-2020-English.pdf)).
- COMESA – Common Market for Eastern and Southern Africa (2022a) *Annual report 2021* ([www.comesa.int/wp-content/uploads/2022/10/COMESA-Annual-Report--2021.pdf](http://www.comesa.int/wp-content/uploads/2022/10/COMESA-Annual-Report--2021.pdf)).
- COMESA (2022b) 'COMESA, in partnership with ITC, spearheads SMEs' participation in the AfCFTA through market analysis capacity building' ([www.comesa.int/comesa-in-partnership-with-itc-spearheads-smes-participation-in-the-afcfta-t-hrough-market-analysis-capacity-building/](http://www.comesa.int/comesa-in-partnership-with-itc-spearheads-smes-participation-in-the-afcfta-t-hrough-market-analysis-capacity-building/)).
- COMESA (2022c) 'Businesswomen brace for a stake in AfCFTA opportunities' ([www.comesa.int/businesswomen-brace-for-a-stake-in-afcfta-opportunities/](http://www.comesa.int/businesswomen-brace-for-a-stake-in-afcfta-opportunities/)).
- Dawar, K. and Lipimile, G. (2020) 'Africa: harmonising competition policy under the AfCFTA' *Concurrences Review* 2. a93472 242-250. ISSN 1773-9578.
- FIPA – Foreign Investment Promotion Agency (Tunisia) (2019) 'Foreign investment performance during the twelve months of 2018' ([http://www.investintunisia.tn/En/foreign-investment-performance-during-the-twelve-months-of-2018\\_50\\_201\\_D319](http://www.investintunisia.tn/En/foreign-investment-performance-during-the-twelve-months-of-2018_50_201_D319)).
- FIPA (2020) 'Investissements directs internationaux en Tunisie'. Rapport annuel 2020.
- Fitch (2022a) 'Fitch downgrades Tunisia to "CCC"'. 18 March ([www.fitchratings.com/research/sovereigns/fitch-downgrades-tunisia-to-ccc-18-03-2022](http://www.fitchratings.com/research/sovereigns/fitch-downgrades-tunisia-to-ccc-18-03-2022)).
- Fitch (2022b) 'Fitch upgrades Tunisia to 'CCC+'; removes from UCO'. 1 December ([www.fitchratings.com/research/sovereigns/fitch-upgrades-tunisia-to-ccc-removes-from-uco-01-12-2022](http://www.fitchratings.com/research/sovereigns/fitch-upgrades-tunisia-to-ccc-removes-from-uco-01-12-2022)).
- France24 (2022) 'Tunisians fear more economic pain as IMF talks loom'. 18 February (<https://www.france24.com/en/live-news/20220218-tunisians-fear-more-economic-pain-as-imf-talks-loom>).
- Gakunga, M. (2021a) 'Tunisia ready to participate in the COMESA free trade regime' News. Common Market for Eastern and Southern Africa' ([www.comesa.int/tunisia-ready-to-participate-in-the-comesa-free-trade-regime/](http://www.comesa.int/tunisia-ready-to-participate-in-the-comesa-free-trade-regime/)).



Gakunga, M. (2021b) 'AfCFTA, COMESA to establish cooperation framework'. Press Release ([www.comesa.int/52391/](http://www.comesa.int/52391/)).

GMI – Gabon Mail Info (2022) 'ZLECAF : les trois protocoles de divergence de la 10e réunion du Conseil des ministres du Commerce enfin adoptés à Libreville'. 28 October (<https://gabonmailinfos.com/zlecaf-les-trois-protocoles-de-divergence-de-la-10e-reunion-du-conseil-des-ministres-du-commerce-enfin-adoptes-a-libreville/>).

Hartzenberg, T. (2023) 'The African Continental Free Trade Area Agreement - what is expected of LDCs in terms of trade liberalisation?' UN, February (<https://www.un.org/ldcportal/content/african-continental-free-trade-area-agreement-what-expected-ldcs-terms-trade-liberalisation>).

ILO – International Labour Organization (2021) 'Free and open access labour statistics'. Dataset (<https://ilostat.ilo.org/data/>).

IMF – International Monetary Fund (2021a) 'World economic outlook October 2021'. Washington DC: IMF.

IMF (2021b) 'Tunisia 2021 Article IV Consultation – press release; staff report; and statement by the Executive Director for Tunisia'. IMF Country Report 21/44. Washington DC: IMF.

IMF (2021c) 'Fiscal monitor database of country fiscal measures in response to the COVID-19 pandemic'. Washington DC: IMF.

IMF (2022a) 'Countering the cost-of-living crisis'. World Economic Outlook 2022, October database. Washington DC: IMF.

IMF (2022b) 'IMF staff reaches staff-level agreement on an Extended Fund Facility with Tunisia'. Washington DC: IMF.

Invest in Tunisia (2022a) 'The Italian company MICLA recently created an engineering and industrial design unit in Tunisia'. 10 August ([http://www.investintunisia.tn/En/the-italian-company-micla-recently-created-an-engineering-and-industrial-design-unit-in-tunisia\\_50\\_201\\_D474](http://www.investintunisia.tn/En/the-italian-company-micla-recently-created-an-engineering-and-industrial-design-unit-in-tunisia_50_201_D474)).

Invest in Tunisia (2022b) 'Launch of the construction work of two new factories'. 18 August ([http://www.investintunisia.tn/En/launch-of-the-construction-work-of-two-new-factories-of\\_50\\_201\\_D470](http://www.investintunisia.tn/En/launch-of-the-construction-work-of-two-new-factories-of_50_201_D470)).

Invest in Tunisia (2022c) 'ANT Precision Group establishes a new plant in Tunisia'. 19 May ([http://www.investintunisia.tn/En/ant-precision-group-establishes-a-new-plant-in-tunisia\\_50\\_201\\_D466](http://www.investintunisia.tn/En/ant-precision-group-establishes-a-new-plant-in-tunisia_50_201_D466)).

MDF – Ministère des finances (2023) *The public debt report*. Tunis: MDF (<http://www.finances.gov.tn/sites/default/files/2023-01/6.pdf>).

Mendez-Parra, M. (2022) 'The AfCFTA marks a milestone in its implementation' ODI blog, 7 October (<https://odi.org/en/insights/the-afcfta-marks-a-milestone-in-its-implementation/>).

Moody's (2023) 'Rating action: Moody's downgrades Tunisia's ratings to Caa2 with a negative outlook, concluding its review' 27 January ([https://www.moodys.com/research/Moodys-downgrades-Tunisia-ratings-to-Caa2-with-a-negative-outlook--PR\\_472195?cy=fra&lang=fr](https://www.moodys.com/research/Moodys-downgrades-Tunisia-ratings-to-Caa2-with-a-negative-outlook--PR_472195?cy=fra&lang=fr)).

Morsy, H., Kamar, B. and Selim, R. (2018) 'Tunisia diagnostic paper: assessing progress and challenges in unlocking the private sector's potential and developing a sustainable market economy'. EBRD.

OECD – Organisation for Economic Co-operation and Development (2018) 'OECD economic surveys 2018: Tunisia'. Paris: OECD ([www.oecd.org/economy/surveys/Tunisia-2018-OECD-economic-survey-overview.pdf](http://www.oecd.org/economy/surveys/Tunisia-2018-OECD-economic-survey-overview.pdf)).

OECD (2022) 'OECD Economic Surveys: Tunisia 2022'. Paris: OECD (<https://www.oecd.org/countries/tunisia/oecd-economic-surveys-tunisia-2022-7f9459cf-en.htm>).

Portulans Institute (2022) 'Network Readiness Index 2022' (<https://networkreadinessindex.org/>).

RTAA – Regional Trade Agreement with Africa (2022a) 'Support to Trade Agreements with Africa'. Newsletter, April ([www.africatradeagreements.tn/sites/default/files/2022-05/newsletter%20avril%202022%20ENGLISH%20%282%29.pdf](http://www.africatradeagreements.tn/sites/default/files/2022-05/newsletter%20avril%202022%20ENGLISH%20%282%29.pdf)).

RTAA (2022b) 'AACA project newsletter November 2022' (<https://africatradeagreements.tn/fr/newsletter-projet-aaca-novembre-2022>)

Statistiques Tunisie (2022) 'Statistical monthly bulletin, October 2022' ([www.ins.tn/en/publication/statistics-monthly-bulletin-october-2022](http://www.ins.tn/en/publication/statistics-monthly-bulletin-october-2022)).

TAP – Agence Tunis Afrique Presse (2022a) 'Over 62% of private enterprises in Tunisia do not use digital payment modes (CJD survey)'. 13 October (<https://www.tap.info.tn/en/Portal-Economy/15637915-over-62-of-private>),

TAP (2022b) 'Six enterprises out of 10, dissatisfied with degree of digitisation of public administration (Survey)'. 27 September (<https://www.tap.info.tn/en/Portal-Economy/15586569-six-enterprises-out>).

TAP (2022c) 'National Development Plan 2023- 2025 provides for creation of 126 projects in innovation'. (<https://www.tap.info.tn/en/Portal-Economy/15891652-national>).

TAP – Agence Tunis Afrique Presse (2023) '34 investment projects reported in 2022 (TIA)'. 11 January (<https://www.tap.info.tn/en/Portal-Economy/15904436-34-investment>).

Trade Union (2022) 'Tunis declaration calls for the inclusion of labour provisions in the AfCFTA agreement' (<https://tradeunionsinafcfta.org/tunis-declaration-calls-for-inclusion-of-labour-provisions-in-the-afcfta-agreement/>).

Tralac – Trade Law Centre (2023) 'AfCFTA Ratification Barometer' 20 February (<https://www.tralac.org/documents/resources/infographics/2605-status-of-afcfta-ratification/file.html>)

UNCTAD – United Nations Conference on Trade and Development (2007) *World investment report 2007. Transnational corporations, extractive industries and development*. Geneva: UNCTAD ([https://unctad.org/system/files/official-document/wir2007\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/wir2007_en.pdf)).

UNCTAD (2020) *World investment report 2020. International production beyond the pandemic*. Geneva: UNCTAD ([https://unctad.org/system/files/official-document/wir2020\\_en.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/wir2020_en.pdf)).

UNDESA – UN Department of Economic and Social Affairs (2022) 'National accounts – analysis of main aggregates (AMA)'. (<https://unstats.un.org/unsd/snaama>).

UNDP – United Nations Development Programme (2022) 'Human development reports database' (<https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#/countries/TUN>).

UNECA – UN Economic Commission for Africa (2019) 'Tunisian companies prepare for the AfCFTA' (<https://archive.uneca.org/stories/tunisian-companies-prepare-afcfta>).

UNECA (2020) 'Tunisia and Lesotho join growing number of countries to ratify AfCFTA one month to start of trading', 30 November ([www.uneca.org/stories/tunisia-and-lesotho-join-growing-number-countries-ratify-afcfta-one-month-start-trading](http://www.uneca.org/stories/tunisia-and-lesotho-join-growing-number-countries-ratify-afcfta-one-month-start-trading)).

UNECA (2022) 'Tunisia presents national strategy for the implementation of the AfCFTA'. 13 April (<https://www.uneca.org/stories/tunisia-presents-national-strategy-for-the-implementation-of-the-afcfta#:~:text=The%20strategy%20analyzes%20the%20comparative,economic%20integration%20in%20intra%2DAfrican>).

UNESCAP – United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific – and World Bank (2017) 'ESCAP-WB Trade Cost Database: explanatory note for users' ([www.unescap.org/sites/default/d8files/Trade%20Cost%20Database%20-%20User%20note.pdf](http://www.unescap.org/sites/default/d8files/Trade%20Cost%20Database%20-%20User%20note.pdf)).

USDoS – United States Department of State (2021) '2021 Investment climate statements: Tunisia' (<https://www.state.gov/reports/2021-investment-climate-statements/tunisia/>).

WIPO – World Intellectual Property Organization (2021) 'Global Innovation Index 2021: tracking innovation through the COVID-19 crisis' ([www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo\\_pub\\_gii\\_2021.pdf](http://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_gii_2021.pdf)).

Wood, J. (2019) 'In Tunisia, budding entrepreneurs can take a year off their job'. Davos: World Economic Forum.

World Bank (2009) *Air freight: a market study with implications for landlocked countries*. Transport Papers. Washington DC: World Bank (<https://www.worldbank.org/en/topic/transport/publication/air-freight-study>).

World Bank (2020) *The African Continental Free Trade Area: economic and distributional effects*. Washington DC: World Bank (<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34139/9781464815591.pdf>).

World Bank (2021) 'The World Bank in Tunisia – overview (updated June 2021)'. Web page (accessed October 2021) ([www.worldbank.org/en/country/tunisia/overview#1](http://www.worldbank.org/en/country/tunisia/overview#1)).

World Bank (2022a) 'Global economic prospects, June 2022'. Washington DC: World Bank.

World Bank (2022b) 'World Development Indicators'. Electronic dataset (accessed between October and December 2022) (<https://data.worldbank.org/>).

World Bank (2023) 'Global economic prospects, January 2023'. Washington DC: World Bank.

World Trade Organization (2016) 'Trade policy review: Tunisia'. Geneva: WTO ([https://www.wto.org/english/tratop\\_e/tpr\\_e/s341\\_e.pdf](https://www.wto.org/english/tratop_e/tpr_e/s341_e.pdf)).